

Les Actus du SIAO

Le GCSMS SIAO Insertion 75 regroupe 46 associations, 1 GIP et 1 établissement public parisien.

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SOMMAIRE

- > Et maintenant?
- > Séminaire du SIAO 75
- > L'activité en chiffres
- > Chiffre du mois
- > De la demande à l'offre
- > Logement en Ile-de-France: on ne peut plus attendre !
- > Des nouvelles au SIAO

POUR NOUS JOINDRE

François Fassy,
administrateur@siao75.fr
Hadjar Belhani
Siao-administratif@siao75.fr
Céline Brocas
cbrocas@siao75.fr
Céline Coban
secretariat@siao75.fr
Martin Choutet
mchoutet@siao75.fr
Pierre-Elie Guillermoz
peguillermoz@siao75.fr
Marie Lanzaro
mlanzaro@siao75.fr
Julien Leche
jleche@siao75.fr
Mélanie Leray
mleay@siao75.fr
Marjorie Olivier,
direction@siao75.fr
Marine Polycarpe
mpolycarpe@siao75.fr
Patrick Rouyer,
prouyer@siao75.fr
Kamel Senni
ksenni@siao75.fr

Vous pouvez nous joindre
au **01 83 97 66 79 / 80**
Site : <https://siao75.fr>

Les disponibilités de places
sont à envoyer à
disponibilite@siao75.fr

Et maintenant ?

Cet été encore, au prix de tous les dangers, des milliers de personnes ont pris la route et la mer, pour fuir un ailleurs qui les persécute, où leur intégrité est gravement menacée.

À Paris, on les voit depuis plusieurs mois déjà se regrouper, dans ce qu'on nomme «campements». C'était avant que les mots de « crise des migrants » soient lâchés. À partir de la crise, il a fallu agir.

Tout au long de l'été, l'ensemble des acteurs parisiens a proposé un certain nombre de solutions d'hébergement ou de logement de transition selon les souhaits et les besoins repérés de chacun.

Des solutions en urgence sont mobilisées à Paris et dans toute l'Ile-de-France. Si nous devons saluer cette ouverture territoriale, nous ne pouvons nous résoudre à ce soulagement ponctuel qui ne fait pas une politique.

Cette crise peut aussi nous pousser à accélérer la libération de places d'hébergement par des ménages qui n'ont plus rien à y faire.

Sur invitation de la Préfecture de Région qui a réuni tous les acteurs et l'ensemble des préfetures de la région, le SIAO a pu dire encore une fois que 1 650 ménages hébergés à Paris présentent toutes les conditions d'accès au logement.

Nous avons fait des listes, et encore réitéré ces listes en osant espérer que cette consommation de papier ne sera pas vaine. Nous avons fait clairement apparaître que plus de la moitié de ces ménages souhaitent un relogement hors Paris.

Des solutions peuvent donc exister mais la volonté affichée ne sera pas suffisante si au-delà des égoïsmes territoriaux, chaque département, chaque ville ne raisonne pas en terme de solidarité et ne fait pas collectivement preuve de ce minimum d'humanité qui nous permet de vivre ensemble.

Les événements de cet été pourraient être une vraie opportunité pour repenser nos territoires, avoir une vision métropolitaine et nationale de la solidarité et faire société.

Céline BROCAS

Séminaire du SIAO 75

François Fassy Administrateur du GCSMS SIAO Insertion75, et **Eric Pliez** Président du SSP ont le plaisir de vous annoncer la tenue du séminaire annuel du SIAO 75

le 21 octobre ,

À l'Espace Reuilly

21 rue Hénard, 750012

de 10h à 16h30

« De l'inconditionnalité de l'accueil à la gestion des priorités »

Le principe de l'inconditionnalité de l'accueil, au delà de son inscription légale, doit rester un socle intangible permettant le droit à la solidarité pour toute personne en difficulté et éviter toute dérive sectaire. Pour, autant, dans une zone tendue telle que celle de l'Ile de France nous sommes depuis des années dans un rapport déficitaire entre la demande et l'offre.

Inscriptions: [Inscription séminaire SIAO 2015](#)

Logement en Ile-de-France: on ne peut plus attendre !

Les centres d'hébergement sont pleins, les demandes s'accumulent. Plus que jamais, la nécessité de reloger les ménages hébergés et prêts au logement s'impose, même si la Préfecture de Paris fait actuellement un effort conséquent pour le relogement des sortants d'hébergement sur son contingent. Le SIAO75 a identifié 1 650 ménages (3 752 personnes) hébergés et prêts au logement. Ils sont en hôtel 115, en centre d'urgence, de stabilisation ou d'insertion, ou encore en résidence sociale... Ils sont signalés à toutes les préfectures, grâce au fichier régional des ménages prioritaires « SYPLO ». Le rythme actuel de 40 relogements par mois est encore très insuffisant. Alors que 59% des ménages sont prêts à être relogés hors de Paris, seulement 25% des relogements ont lieu hors de Paris. Le SIAO a eu plusieurs occasions cet été de solliciter la Préfète de Paris et la DRIHL, pour demander qu'une approche métropolitaine soit mise en place dès à présent, et que chaque préfecture de la métropole contribue activement à reloger les ménages hébergés identifiés par le SIAO75. Sans cette solidarité interdépartementale, la saturation du dispositif d'hébergement à Paris va encore s'aggraver, au-delà de ce qui est déjà inacceptable.

Des nouvelles au SIAO

Le SIAO accueille deux nouvelles collaboratrices : **Mélanie Leray**, assistante sociale de formation initiale et titulaire d'un Master de sociologie, a travaillé dans plusieurs associations parisiennes. Elle nous rejoint en qualité de Coordinatrice et a particulièrement en charge la relation avec les centres d'hébergement pour les femmes isolées, les couples et les familles. **Marie Lanzaro**, titulaire d'un doctorat, a mené plusieurs études et recherches concernant l'accès au logement et l'aménagement du territoire en Ile-de-France. Elle nous rejoint en qualité de Chargée d'études et d'observation.

L'activité en chiffres

Nous avons reçu depuis le début de l'année 2015 plus de 11 960 demandes différentes. Celles-ci correspondent à 18 863 personnes. Le demandeur principal est majoritairement un homme dans 57% des situations. Les demandes concernent principalement des personnes isolées puisque celles-ci représentent 69,3% des situations adressées (respectivement réparties en 49% des demandes pour hommes isolés et 20,3% pour des femmes isolées). Les familles monoparentales représentent 18,5% des demandes. Le principal groupe de demandeurs est « à la rue » pour 14,6% des demandes. Les demandeurs sont majoritairement « hébergés par tiers » pour 13,7% des situations ou en « errance résidentielle » pour 12,3%. Enfin, les ménages hébergés en hôtels 115 représentent le quatrième groupe de demandeurs avec 11,7% des situations reçues.

Nous constatons que les préconisations des travailleurs sociaux se répartissent de manière assez égale entre les dispositifs d'hébergement, soit 50,6% des demandes, et les dispositifs de logement, pour 45% des demandes.

Tous dispositifs confondus, 1 071 admissions ont été réalisées et concernent 1 794 personnes différentes. Ces admissions se répartissent pour 63% d'entre elles sur les dispositifs d'hébergement et pour 37% sur les dispositifs de logement. En parallèle, 469 demandes sont en cours de proposition.

Chiffre du mois

6,3 millions de ménages

Soit 13 millions de personnes, ou un ménage sur cinq, perçoivent l'APL. La quasi-totalité des personnes entrant en résidence sociale ou en pension de famille en font partie, et sans cette aide, une grande majorité des sortants de structure d'hébergement ne pourrait accéder à quelque forme de logement que se soit. Aujourd'hui, l'aide au logement, permettant une limitation des loyers, fait l'objet de discussion pour d'éventuelles économies budgétaires dans le cadre de la loi de finance.

Le Collectif des Associations Unies a adressé fin août une lettre au ministre des finances l'interpellant sur ce sujet aux conséquences lourdes pour l'insertion des personnes en difficulté.

<http://collectif-associations-unies.org/>

De la demande à l'offre

Depuis le début de l'année, nous constatons une stagnation de l'offre d'hébergement pour jeunes hommes isolés de moins de 25 ans alors que la demande est toujours aussi massive. Nous avons reçu 742 demandes d'hébergement pour des jeunes de moins de 25 ans et isolés, dont 276 demandes de femmes et 466 demandes d'hommes.

Dans le même temps, nous avons régulé 182 places en centre d'hébergement pour jeunes. Ces places se répartissent entre 50 places hommes, 110 places femmes et 26 places pouvant être attribuées à l'un ou l'autre sexe, en fonction des situations les plus vulnérables. Il est à noter que sur les 11 établissements proposant un accompagnement pour les jeunes isolés, soit 421 places, trois n'admettent que des femmes, soit 117 places, deux que des garçons, soit 62 places et les six autres accueillent de manière mixte sur les 242 places restantes.

Les établissements mixtes accueillent généralement autant de filles que de garçons pour différentes raisons. Celles-ci peuvent tenir au cadre bâti, au partage des chambres, ou à un souci d'équilibre interne. Donc, mécaniquement, l'offre d'hébergement pour jeunes filles est plus importante que celle pour jeunes hommes.

Nous voyons que la demande, quel que soit le genre, est largement supérieure à l'offre. Pour autant, nous constatons que, si 40% des jeunes femmes peuvent espérer trouver une solution, seulement 11% des jeunes hommes peuvent obtenir une place.

La fonction d'observation conférée au SIAO ne peut avoir de sens que si elle se traduit par une réflexion des acteurs de l'hébergement spécialisés dans leur prise en charge, préalable nécessaire à toute action.